

Extrait du Paroisses d'Erquy et de Pléneuf

<http://erquy-pleneuf.catholique.fr/spip.php?article1299>

Prends le temps de la pause

- Une Eglise qui annonce l'Evangile - Vivre dans la Foi - Année liturgique - Carême -



Date de mise en ligne : mercredi 1er mars 2017

Copyright © Paroisses d'Erquy et de Pléneuf - Tous droits réservés

*Prends le temps de la pause, trouve un espace de tranquillité,
pour revenir à la source de ton être.*

Retrouve-toi !

Accueille la présence de celui qui frappe inlassablement à la porte de ton coeur.

Présente au Seigneur ce qui est fermé en toi, depuis peu ou depuis longtemps.

Laisse-le te toucher. Laisse-le faire !

Ouvre-toi !

EFFATA !

Alberte Delisle

Entrée en Carême

Mercredi 1er mars - Mercredi des Cendres

Messe d'entrée en Carême avec imposition des Cendres

10h30 à Pléneuf & 18h30 à Erquy

Le début des 40 jours de pénitence est marqué par le rite austère des Cendres. Ce signe se réfère à la pénitence canonique des pécheurs convertis.

Loin de le réduire à une geste purement extérieur, l'Église a voulu le conserver pour exprimer cette attitude de pénitence à laquelle chaque baptisé est appelé durant l'itinéraire du Carême : il est destiné à ouvrir le coeur des fidèles à la conversion et au renouveau pascal.

Je voudrais apprendre à éteindre tous les mots, tous les bruits, toutes les voix.

Je voudrais ne plus bouger du tout pour danser lentement dans ma tête.

Prends le temps de la pause

*Je voudrais fermer très fort les yeux pour découvrir la lumière de la nuit.
Je voudrais aller jusqu'au bout du silence pour entendre sa toute petite musique
Alors dans le plus grand secret, j'écouterai parler le silence de Dieu.*

B. Marchon

Les pratiques pénitentielles

Des pratiques pénitentielles sont demandées aux chrétiens durant ces 40 jours.

- Jeûne et abstinence le Mercredi des Cendres et le Vendredi Saint.
- Abstinence chaque vendredi, dans la mesure du possible, et pénitence.

Méditer le chemin de Croix

Méditer le chemin de C

Lieu	Dates
Erquy	jeudis 2, 9, 16, 23 et 30 mars à 17h, avant la messe.
Fréhel	vendredis 10 et 31 mars à 15h.
La Bouillie	vendredis 24 mars à 15h.
Plévenon	vendredi 17 mars à 15h.
Plurien	vendredi 3 mars à 15h.